

Photocopie du texte prononcé le 9 Mai 1953,
première célébration du Jour de l'Europe, par Robert
Schuman et écrit de sa main.

Il en a remis l'original à Georges Berthoin en
témoignage de reconnaissance et d'amitié
personnelle.

La photographie représente Robert Schuman,
Bernard Clappier et Georges Berthoin quittant
l'Hôtel de ville de Luxembourg où venait d'avoir lieu
la cérémonie.

En hommage à Monsieur
Edouard Braime, ambassadeur du
Congo et de la Guinée, pour se souvenir
du début de l'unité européenne, célébrée
ensemble à Londres, le 9 Mai 2011

Georges Berthoin



Pour les institutions, comme pour
les hommes, on commémore d'ordi-
naire la date de leur naissance.

La H^{te} A. a innové. Elle a choisi le
jour où est née une idée. Elle fête
aujourd'hui et fêtera dans la suite
l'anniversaire de la conception plutôt
que de la naissance. C'est assez
original.

Au surplus, il y a en cela une
coquetterie de grande dame qui
accepte ainsi de vieillir elle-même.

Quant à moi, loin de m'en plain-
dre, j'en ai tout l'avantage. Si la
Commune a une filiation mul-
tiple et compliquée, je suis moi-
même plus spécialement mêlé à
l'événement du 9 mai 50.

C'est ce qui me vaut aujourd'hui
l'honneur de ma présence parmi vous,
je l'apprecie hautement.

2/ Cet anniversaire se reproduit pour la 3^e fois. La 1^{ère} se situait au lendemain de la signature des Traités; la 2^e ~~deux~~^{trois} mois avant sa ratification, et voilà 9 mois que la Communauté est entrée en vigueur.

Qu'il me soit permis de faire remarquer d'abord qu'il a fallu moins de temps pour élaborer le Traité et le faire accepter par le Gouvernement que pour obtenir l'adhésion des 6 Parlements.

Une explication s'impose à ce sujet. C'est grâce à la rapidité avec laquelle l'entreprise a été menée dès le début, grâce à l'élan initial qui lui a été donné, qu'elle n'a pas eu le temps de s'embourber, de s'engluer, et qu'elle n'a pas subi le sort de tant d'initiatives valables qui viennent échouer finalement dans les cartons ministériels ou

3) parlementaires.

Faut-il arguer d'eux s'en excuser auprès de ceux qui à l'époque pouvaient se sentir un peu trop bousculés ?

Si je les comprends parfaitement ainsi que les réserves qu'ils ont formulées, ils doivent à leur tour reconnaître que nos démocraties, à cause de leurs rouages tentaculaires, à cause surtout de cette peur généralisée des responsabilités, risquent de plus en plus de sombrer dans l'inertie et dans l'impuissance. Les délais qui seraient légitimement consacrés à l'étude des projets et aux consultations, sont surtout mis à profit pour retarder toute décision et pour organiser la résistance passive.

Nous avons fait toutes nos excuses à de tels délais; c'est notre excuse

4/ et, se fera, notre justification.

Voilà donc la Communauté constituée en 2 ans et 3 mois. C'est un double record, celui de la hardiesse et celui de la vitesse à la fois.

Non, tout n'est pas d'abondance; il faut réussir.

Il serait prématuré de prétendre porter un jugement définitif.

Ce qu'on peut dire, c'est que les débuts ont été conformes aux prévisions les plus optimistes. Il ne s'est révélée aucune difficulté insurmontable, bien que l'on vous ait observé, guetté, pour découvrir la faille sans remède.

L'interprétation des textes, le ^{1er} rodage des ~~des~~ organisations statutaires, le passage de l'état de choc antérieur, comportant 6 régimes disparates, à une réglementation unique, tout s'est effectué jusqu'ici d'une façon impeccable.

5) Alors que dans les mariages -
me dit-on - les premiers mois
sont les plus faciles, il n'y a pas
de lune de miel pour les institu-
tions. La période du démarrage
est toujours la plus périlleuse.

Un esprit communautaire s'est
installé au sein de la Communauté
comme ^{un} esprit d'équipe ^{avait} animé
les 6 délégations qui ont élaboré
le Traité. Il est à souhaiter que
cet esprit, ^{de sens européen}, se
communiquera aussi ^(et de plus en plus) aux 6 Gou-
vernements et même aux Parlements,
bien que leur tâche consiste essen-
tiellement à défendre les intérêts
nationaux particuliers.

Vous avez ainsi, ~~trois~~, d'autant
plus d'autorité que vous n'avez
pas à vous en servir.

6) A mes remerciements personnels
je puis ainsi joindre mes félici-
tations pour les résultats obtenus.

Quelle plus belle satisfaction
peut avoir un homme politique
que celle de constater que ses pré-
visions se confirment?

Lorsqu'il est en même temps
ministre responsable, son rôle parti-
culier et personnel consiste à faire
agréer le projet qu'il a décidé de
présenter au conseil des ministres.

Il en est la caution auprès de ses
collègues qui s'en remettent à lui
non seulement pour étudier et orienter
sa mise sur pied, mais ^{aussi} ~~encore~~
pour les conclusions finales.

Il assume ainsi le premier
risque politique de l'entreprise.

Ensuite il lui incombe la présen-
tation devant l'opinion publique et
l'introduction auprès des Gouverne-
ments étrangers.

7) C'est ce qui 'a été' fait le 9 mai 1950.

C'est ainsi que le 18 août 1948, M. le prés. Spaak et moi-même, avons procédé, en prenant ^{conjointement} ~~ensemble~~ l'initiative qui a abouti, après moins plus tard, à la signature de la Charte du Conseil de l'É.

Celui-ci n'a pu prendre l'engagement que nous avions tous deux souhaité.

M. le prés. Spaak a été à Strasbourg, un président dynamique et exigeant. C'est une chance pour la Communauté qui lui ait conseillé de consacrer son énergie et son intelligence sur un champ d'action plus limité mais, d'un surcroît, particulièrement efficace.

Il importe ^{aussi} de savoir choisir le moment propice pour l'emporter à la fois devant le Gouvernement, appelé à entériner le projet,

8) devant l'opinion qui doit l'accueillir avec faveur, et auprès les autres jours. qu'il s'agit d'insérer à l'œuvre commune.

Si il y a eu mérite personnel, c'est avant tout d'avoir une acquis et, de l'espérer au moins, justifier cette confiance.

Mais aussi, et surtout, d'avoir, à mon tour, fait confiance aux hommes qui ont mis en forme des idées qui flottaient en quelque sorte dans l'air, qui étaient plus ou moins conscientes, et d'en avoir fait un projet concret, cohérent, convaincant.

Le jour viendra où l'on écrira l'histoire du cheminement de cette idée qui a pour titre la dictature du 9 mai a désignée comme révolutionnaire.

Aujourd'hui je ne puis même citer les noms de tous ceux qui ont joué un rôle sensible, ~~de la révolution~~, pas même ceux dont l'avis a été

9) pour moi-même délibérément
où la confiance a été à base
d'amitié.

Un nom, toutefois, est à toute
la terre; il résume tous les autres.
C'est à J. K. que je viens aujourd'hui
rendre témoignage, en votre nom
à tous et au mien.

Sans lui le projet n'aurait pas
vu le jour et, je crois pourrions
l'ajouter; sans lui il n'aurait pas
abouti.

Ce n'est pas à l'auditoire ici
présent que j'ai à décrire ni la
hardiesse ^{et} la clarté de ses concep-
tions, ni la fermeté de sa volonté,
ni l'autorité qu'il exerce autour
de lui.

Si j'ai pu parler de l'esprit d'équipe
qui a prévalu à tous les moments
de la vie harcourt, c'est grâce à
l'action personnelle, à cette parole
d'empire que tous, cher H. K., voyez
exercer nuit et jour.

10/ Malgré la légende, vous savez
cependant accepter la contradiction
et mettre à profit les objections.
Ce que vous n'admettez pas l'abren-
noiement et l'abandon.

Grâce à vous et à vos collaborateurs
toutes une très réelle européenne
a été créée. Grâce à vous et à
ceux qui partagent vos responsabi-
lités actuelles, la Communauté
européenne durera et se dévelop-
pera. Votre réussite sera la meilleure
réponse à tous les scepticismes.

Je vous salue très profondément
grâce de me voir associé à cette
soirée de fête de famille, où se
sont exprimées à la fois notre
fierté commune du passé et
nos espoirs de demain.